

# Anse

## informations

Lettre d'information municipale

numéro 309 – Janvier 2022

### Dernière minute

Conformément aux consignes préfectorales, la cérémonie des vœux de la Municipalité à Ansolia le 6 janvier 2022 est annulée. Merci de votre compréhension. Prenez soin de vous.

### Vœux 2022

Chères Ansoises, chers Ansois,

Il y a un an, nous espérions que la crise sanitaire disparaîtrait en 2021, nous souhaitions le retour à une vie « normale ». Force est de constater que si nous avons pu retrouver un peu de liberté dans nos vies, la situation reste encore critique et parfois difficile à vivre.

C'est la raison pour laquelle, avant toute chose, je voudrais souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une bonne santé ! **Prenez soin de vous**, soyez à la fois vivants et prudents, joyeux et sérieux, heureux et conscients, et toujours attentifs aux autres.

En 2021, nous avons néanmoins connu des joies et des peines car la vie a continué pour chacun d'entre nous.

L'année a été ponctuée de naissances et d'amours fort heureusement, mais j'ai une pensée sincère pour ceux qui connaissent des pertes d'emplois, la maladie, le deuil : je leur souhaite courage et espoir avec sincérité.

Proche de vous, la Municipalité a poursuivi ses actions de terrain pour accompagner les familles, garantir la sécurité des espaces publics et faire fonctionner les services publics.

Le passage à une nouvelle année est aussi un moment chargé d'émotions en famille et entre amis. Je vous souhaite donc de belles émotions...

C'est également le moment du bilan de l'année écoulée, et de l'expression de vœux pour l'année à venir.

**En 2021, Nous avons priorisé nos actions**, sans négliger aucun domaine de notre vie quotidienne. Tout d'abord en poursuivant l'équipement de notre commune, mais aussi en privilégiant notre cadre de vie. Quelques exemples :

En matière de sécurité, la signalétique à l'école Ninon-Vallin, les aménagements route de Lachassagne et Route de Graves protègent désormais les piétons.

En matière de transition écologique, l'implantation de 2000m<sup>2</sup> de panneaux sur le toit de la halle des sports a été finalisée.

En matière de cadre de vie, l'aménagement du Parc de Messimieux et son ouverture au public apporte un merveilleux espace naturel à tous les Ansois.

En matière scolaire, la construction des préaux de l'école Marcel-Pagnol et de l'école René-Cassin apporte du confort à nos enfants.

En matière de patrimoine, l'aboutissement de la restauration du Château des Tours en fait définitivement un monument historique exceptionnel

En matière de sports, outre le fait que la halle des Sports puisse enfin vivre pleinement, la rénovation de deux courts de tennis est venue compléter une offre sportive enviée.

En matière d'accompagnement social, le local d'animation permet au CAS d'assurer sa belle mission de soutien scolaire notamment, mais aussi à l'ARBRE de recevoir ses adhérents dans leur besoin d'accompagnement.

Hélas des grands moments de partage, comme le repas des anciens, la fête de la musique ou le marché de Noël nous ont encore cette année fait cruellement défauts.

Mais nous avons pu nous retrouver néanmoins lors des fêtes de la Vigne des Garçons ou des conscrits, et lors de cette initiative post covid si agréable qu'a été Festiv'Anse.

**En ce début d'année 2022, notre ambition reste la même** : protéger Anse pour que son développement se fasse dans un équilibre respectueux de tous, et dans un environnement offrant un cadre de vie agréable.

Pour cela nous continuerons à travailler sur le futur PLU qui, seul, permettra d'éviter une urbanisation anarchique de la Commune.

Chaque jour, nous accompagnerons les associations sportives et culturelles, le service culturel de la Commune et la médiathèque, pour que Anse vive d'activités et de bonheur.

Tout en continuant bien évidemment à gérer avec vous cette crise sanitaire.

**Nous allons également poursuivre les projets annoncés** :

Le déploiement de la vidéo surveillance a commencé et sera fini sur 2022,

La construction de la salle des fêtes pouvant accueillir entre 250 et 300 personnes et de la nouvelle crèche de 40 places portée par la Communauté de Communes a démarré pour des ouvertures début 2023.

L'agrandissement de la Mairie pour installer une salle des mariages de plein pied, et un local de police municipale aboutira en fin d'année.

Nous allons poursuivre les nombreux travaux d'amélioration thermique dans nos bâtiments, ce sont

plus de 55.000m<sup>2</sup> que la Municipalité doit gérer au quotidien (écoles – sports – culture – technique etc...)

**D'autres projets à court et moyen terme sont déjà à l'étude** comme la restructuration de l'école Paul Cézanne, la mise en mode doux d'une partie de la rue de 3 Châtel, la création d'un local culturel pouvant accueillir des cours pour nos enfants ou encore la création d'une nouvelle aire de jeux.

Dans le même temps, l'équipe municipale va bien évidemment continuer à offrir à nos enseignants les meilleures conditions matérielles possibles pour aider à leur mission, et à nos associations les moyens d'accueillir petits et grands dans leurs activités et passions diverses.

Pour ma part, totalement investi dans mes mandats de proximité, je tiens à vous remercier de la confiance renouvelée en 2021 lors des élections départementales. 2022 va être encore une année électorale avec l'élection présidentielle les 10 et 24 avril, puis les élections législatives les 12 et 19 juin. **L'occasion pour chacun d'exprimer ses choix de citoyens.**

Aimant Anse comme vous, je formule le vœu que notre Commune garde sa vie associative, culturelle et sportive toujours foisonnante, son dynamisme commercial et son cadre de vie. J'espère qu'au quotidien, nous aurons tous le souci constant d'accompagner, d'écouter, d'être au cœur d'une action solidaire.

Bonne année au personnel communal en les remerciant de leur dévouement au service public.

Bonne année à tous ceux qui s'engagent au service des autres, dans leur métier, dans les associations, et dans leur vie de tous les jours.

Bonne année à tous et à toutes, et surtout bonne santé.

**Je vous souhaite paix, amour et sérénité.**

**Daniel POMERET**

**Maire de Anse,**

**Président de la Communauté de Communes**

**Beaujolois Pierres Dorées,**

**Conseiller Départemental du Rhône.**

## Recensement de la population 2022

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc **du 20 janvier 2022 au 19 février 2022**. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

### **A quoi ça sert ?**

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui concernent la commune peuvent être pensés et réalisés.

#### **Connaître la population française**

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

#### **Définir les moyens de fonctionnement des communes**

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

#### **Prendre des décisions adaptées pour la collectivité**

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.)...

### **Comment ça marche ?**

#### **Avant la collecte**

La commune recrute les agents recenseurs.



L'Insee participe à la formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Les agents effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

### **Pendant la collecte**

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

**Le recensement, c'est simple : Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées**

### **Après la collecte**

Le maire de la commune de Anse signe le récapitulatif de l'enquête.

La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

**Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Un acte simple, un geste civique utile à tous !**

### Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 24 janvier à 19 h, salle du Conseil Municipal.

### 11<sup>e</sup> Forum 1<sup>er</sup> emploi jeunesse samedi 5 mars à Ansolia

La commune de Anse organise son onzième forum 1<sup>er</sup> emploi Jeunesse le samedi 5 mars de 9 h 30 à 13 h à Ansolia (parking 778 avenue de l'Europe). Si vous êtes un commerce, une entreprise vous pouvez contacter l'Infothèque. Les objectifs de ce forum sont de mettre en relation les jeunes de la Commune avec des entreprises et des administrations, afin de leur permettre de trouver un futur emploi, et de financer leurs projets d'avenir.  
Infothèque ☎ 04.74.67.13.94.


### Complémentaire Santé Beaujolais Pierres Dorées Pour un diagnostic


Personnalisée ou une offre de contrat adapté, Groupama propose de vous rencontrer sur Anse, sans engagement, ni aucune d'adhésion.


Des permanences sont possibles :

- le jeudi 27 Janvier de 9 h à 12 h en Mairie
- le mercredi 9 février de 9 h à 12 h en Mairie
- le lundi 7 février de 15 h à 18 h à la maison des projets, Porte de Brigneux. Vous pouvez vous inscrire dès à présent en Mairie. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou à contacter directement l'agence Groupama de Villefranche-sur-Saône.

### La médiathèque Albert-Gardoni au mois de janvier


 Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite ses **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année 2022.

 **Perlette raconte ...** Retrouvez Perlette dès le 8 janvier à 10 h à la MAG : des histoires pour les enfants à partir de 3 ans.

 Toutes les informations sur le site Internet [mediatheque.mairie-anse.fr](http://mediatheque.mairie-anse.fr) au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

### Séqu'Anse culturelle

« Mobile » et « Instante » - **Vendredi 21 janvier à 20 h** – Jörg Müller (Cie Wast ist das) et Juan Ignacio Tulla (Cie 7 bis) – *Inspiration circassienne*. Un spectacle hybride qui met en joie. L'association des deux artistes extraordinaires pour une soirée en deux temps. De l'imagination à revendre – avec une première pièce singulière créée par Jörg Müller : présentation de jonglage avec des tubes métalliques suspendus, qui lorsqu'ils se rencontrent ou sont frappés par l'artiste, tonnent en harmonie tel un immense carillon. Artiste circassien. Juan Ignacio explore lui les possibilités de son agrès, la roue Cyr. L'artiste à travers la danse et la performance physique questionne ses propres frontières. Durée : 50 min – Tout public

 **Vente des places** soit <https://service-culturel--anse.mapado.com> ☎ 04.74.67.13.94 ou à l'Infothèque

### Affichage de l'autorisation du droit des sols...

Il est rappelé que le délai de recours contentieux à l'encontre d'un permis de construire court à l'égard des tiers à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain des pièces

mentionnées à l'article R.424-15 (art. R.600-2, code de l'urbanisme). La mention du permis doit être affichée sur le terrain, de manière visible de l'extérieur, dès la notification de l'arrêté ou dès la date à laquelle le permis tacite ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable est acquis et pendant toute la durée du chantier. L'affichage du permis de construire sur le terrain doit être effectué de telle façon que les mentions qu'il comporte soient lisibles de la voie publique ou lorsque le terrain n'est pas desservi par une voie publique, d'une voie privée ouverte à la circulation du public.

### Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Conformément à la législation (art. L. 423-3 du Code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son art. 62), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne. Les communes doivent à partir de cette date, pouvoir réceptionner toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (ADS) de manière dématérialisée. C'est pourquoi, les communes en collaboration avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées ont mis en place un nouveau système de dépôt des ADS.

Voici le lien du SVE (saisie par voie électronique) pour le administrés <https://sve.sirap.fr/#/069009/>

### **Quels bénéfices pour les particuliers, usagers ou professionnels ?**

\*Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier à tout moment et où que l'on soit.

\*Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.

\*Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

### Parenthèse, le retour de Chantaloisir

**Samedi 5 février 2022** signera le retour de la troupe **Chantaloisir** sur scène depuis le leur dernier spectacle de mars 2019. Pour marquer l'événement, elle accueillera la troupe **Choeur à Coeur** de Miribel pour une représentation commune au **Castelcom**. Ne vous attendez pas à du chant choral traditionnel. Les 2 troupes sous la houlette de leur chef de chœur et metteur en scène Cédric Bécu, mêlent avec passion chant et comédie. Un spectacle captivant vous attend... Réservations et informations complémentaires à partir du 3 janvier sur la page **facebook** et le site [www.chantaloisir.com](http://www.chantaloisir.com)"


### Interclasses en 4

Tirages des rois le vendredi 28 janvier à 20 h à la salle Lucien Blanchard.


### Loto du Sou des Ecoles


Le Sou des Ecoles de Anse organise son super Loto : le dimanche 16 janvier de 14 h à 18 h à Ansolia. L'entrée est libre (pass sanitaire, masque, sens de circulation, etc...). L'ouverture des portes se fera à partir de 12 h 30. Nombreux lots pour petits et grands : Chèque voyage modulable, Console Nintendo Switch, Télévision, Electroménager, Ordinateur Portable, Casque Audio, Montre connectée, Enceinte Bluetooth, Jouets, Bons Cadeaux chez les commerçants de Anse, Paniers

Garnis,... plus de 4.000 € de lots.



Facebook: facebook.com/SouDesEcolesDAnse  
Renseignements  soudesecolesanse@gmail.com  
Réservez votre après-midi et venez nombreux.

### Pour les parents et les enfants : les Lieux d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)

 **Parent 'Aïse** à Anse, est un lieu convivial pour petits et grands. Venez partager vos expériences avec d'autres parents, rencontrer les accueillants, et passer un bon moment avec votre enfant.

 Le LAEP est un espace convivial qui accueille tous les enfants jusqu'à leur 6 ans, avec leurs parents ou autre adulte familial (grands-parents, proches...). C'est un espace de jeu et de discussion et un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. L'entrée est libre, sans inscription.


**Parent'Aïse à Anse, 1251 avenue de l'Europe, les samedis matin de 9 h 30 à 12 h : 8, 15, 22, 29 janvier 2022 // 5, 12, 19, 26 février 2022 // 5, 12, 19, 26 mars 2022.**


 **Nous recherchons des nouveaux bénévoles pour être accueillants** nous recherchons des personnes issues du milieu de la petite enfance, du sanitaire/social ou paramédical/médical pour assurer les accueils bénévoles les samedis matin. Infos/contact  coordo.famille-social@capgenerations.org

### Championnat régional de bloc d'escalade

Le club A.L. Anse Escalade accueillera les 22 et 23 janvier à la Halle des Sports le championnat régional de bloc. N'hésitez pas à venir soutenir nos grimpeurs locaux et découvrir cette discipline.

### Collecte des ordures ménagères

 **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 11 – 18 et 25 janvier 2022 et les vendredis 7 – 14 – 21 et 28 janvier 2022




 **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 10 et 24 janvier 2022 et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 5 et 19 janvier 2022

### Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

**Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter** ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :


-  du lundi au vendredi de 20 h à minuit
-  le samedi de 12 h à minuit
-  le dimanche de 8 h à minuit


**En dehors de ces horaires, appeler le 15.**


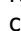
### Pharmaciens de garde


Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37


### Infos jeunes


 **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) - CATT** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent – salle école Paul-Cézanne- 184 impasse Lamartine ☎

 **Centre de Planification et d'Éducation Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84


 **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00  contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.


 **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

 **Parent 'Aïse / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

 **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

### Permanence en Mairie ou sur Anse

 **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

 **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4<sup>e</sup> mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90

 **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec  amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

### Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

### ETAT CIVIL

#### Naissances

*(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)*

Chloé GAILLARDON née le 23 novembre

#### Mariages

Helena GARCIA et Lucio LAURO-NASCIMENTO-DA-COSTA mariés le 18 décembre

#### Décès

Marie Louise BERGER ép. MARTINANT décédée le 22 novembre à Anse (89 ans)

Roger Louis Charles MILLION décédé le 19 novembre à Trévoux (94 ans)

Jacques André COULOMBEL décédé le 20 novembre à Trévoux (93 ans)

Ayse AKSU décédée le 28 novembre à Pierre Bénite (43 ans)

Maurice BERERD décédé le 4 décembre à Trévoux (92 ans)

Denise Andrée Suzanne PIGELET ép. DURIF décédée le 16 décembre à Trévoux (96 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3500 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite